CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

☉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération canadienne de la faune

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

- Poursuivre l'engagement courant de cinq millions de dollars du gouvernement et ajouter cinq millions de dollars de financement de plus pour commencer à traiter les grands enjeux du secteur canadien des pêches pour 2014-2015.

- Renforcer graduellement cet engagement modeste au fil de l'amélioration des budgets : 15 millions de dollars en 2015-2016; 20 millions de dollars en 2016-2017; 25 millions de dollars en 2017-2018; 30 millions de dollars en 2018-2019; et 35 millions de dollars en 2019-2020.

- Appliquer les principes des programmes de conservation les plus fructueux au Canada, notamment le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et le Fonds de durabilité des Grands Lacs. Il s'agit entre autres de maintien d'un engagement financier à long terme.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

• 3,3 millions d'adultes canadiens s'adonnent à la pêche sportive.

• La pêche génère 8 milliards de dollars par année d'activité économique, principalement dans les régions rurales et côtières.

• Les propriétaires fonciers ruraux vont profiter des incitatifs financiers pour mieux gérer les voies navigables.

• La Fédération canadienne de la faune et la British Columbia Wildlife Federation, l'Alberta Fish and Game Association, la Saskatchewan Wildlife Federation, la Manitoba Wildlife Federation, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, la Fédération de la faune du Nouveau Brunswick, la Prince Edward Island Wildlife Federation, la Nova Scotia Federation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

- Le Canada rural en bénéficiera puisque c'est là que la plus grande partie de l'investissement aura lieu et c'est là que la plupart des dépenses de l'industrie sont faites.

- Les provinces côtières en bénéficieront puisque c'est là que se trouve une proportion importante de notre industrie de la pêche sportive.

- Cela réduira les coûts futurs du gouvernement pour restaurer les populations de poissons dégradées et les écosystèmes aquatiques si les tendances actuelles se poursuivent à un rythme soutenu.

- Cela réduira la frustration des propriétaires fonciers ruraux qui sont sans cesse contraints de supporter les coûts d'offrir des avantages sociétaux comme l'habitat des poissons et de la faune, et de l'eau saine.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Résumé

En premier lieu, nous désirons remercier le gouvernement d'avoir consacré 10 millions de dollars sur deux ans à la conservation de l'habitat dans le budget de 2013-2014. Cette annonce a été extrêmement bien reçue par nos 300 000 partisans, et par les 265 000 partisans additionnels des fédérations provinciales affiliées et des autres groupes voués à la conservation au Canada.

Ce programme qui vise les projets locaux constitue un pas important de l'engagement du gouvernement dans le Plan d'action économique de 2013 pour soutenir la protection, la restauration et le rétablissement de l'habitat des pêches récréatives. Mais nos pêcheries font également face à de nombreux enjeux de dimension et de portée régionales ou nationales, ou tout cela (comme la charge en éléments nutritifs, les barrages dans les cours d'eau, les espèces envahissantes, la fragmentation de l'habitat et autres), qui sont critiques pour assurer la viabilité de notre industrie de la pêche récréative et des nombreux autres avantages économiques, environnementaux, sociaux et pour la santé que l'eau de surface nous procure. Ces enjeux vont nécessiter un engagement à plus long terme de financement public additionnel.

Coûts ou économies attendus de la mise en œuvre de la recommandation

• Il est possible de réaliser une partie de cet investissement en maintenant l'engagement de 10 millions de dollars sur deux ans annoncé dans le budget de 2013-2014.

• L'investissement de programme total du gouvernement sera augmenté de 2,5 fois par l'entremise de l'investissement partagé des organismes de conservation, de l'industrie, des provinces et des fondations partenaires.

• Des économies seront réalisées à long terme par l'entremise de la réduction des dépenses pour la récupération des populations halieutiques en diminution, la réduction des dépenses d'atténuation des impacts des espèces envahissantes (le total combiné actuel des coûts économiques et des coûts directs s'élève à 5,5 milliards de dollars par année au Canada et à 137 milliards de dollars par année aux États Unis), la perte de l'activité économique engendrée par la réduction de la pêche sportive et la diminution des recettes fiscales du gouvernement découlant de la réduction de l'activité économique.

• Investir pour assurer la viabilité de la ressource halieutique aidera à soutenir et à renforcer les pêches sportives et autochtones existantes au Canada. La pêche sportive génère une incidence économique de 8,3 milliards de dollars par année.

• Des études réalisées au Maine ont constaté une diminution de 11 $ à 200 $ de la valeur de la propriété du pied de bord de l'eau pour chaque diminution de 1 m de la transparence de l'eau. Cela peut signifier des millions de dollars de pertes de biens calculés en fonction d'un lac entier ou du pays.

Le rapport « État des principaux stocks de poissons » révélait que des 155 espèces évaluées en 2011, seulement 46 % ont été déterminées comme étant en santé. Les autres stocks de poissons étaient considérés « Zone critique » : 11 % (17); « Zone de prudence » : 20 % (31); ou « État inconnu » : 23 % (35). D'autre part, 67 espèces de poissons au Canada sont considérées « à risque », incluant quelques unes des espèces de poissons les plus emblématiques du Canada, comme le saumon de l'Atlantique (populations de l'arrière baie de Fundy), le corégone atlantique, l'omble de fontaine aurora, le saumon Coho, l'esturgeon de lac (populations du fleuve Nelson, de la rivière Saskatchewan, de la rivière Rouge, de la rivière Assiniboine, de la rivière Winnipeg et de l'English River), le saumon rouge (populations de Sakinaw et de Cultis), le saumon quinnat (population de l'Okanogan), l'esturgeon de lac (populations des Grands Lacs et du haut St-Laurent), le lépisosté tacheté, le bar rayé (sud...

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.